

LES INFOS DE LA MAIRIE

Durant les vacances, veillez toujours à respecter les gestes barrières et la distanciation sociale pour vous protéger et protéger les autres.



PENSEE DU JOUR

« Ils étaient 4000 enfants lors de la rafle du Vel d'Hiv en juillet 1942, qui comme moi faisaient des rêves. »

Extrait du livre

« La petite fille du Vel d'Hiv »
de Annette Muller
Née en 1933

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé **le samedi matin en juillet et en août**. Les horaires restent inchangés les autres jours (voir en bas de cette page).

PERSONNES VULNERABLES

Le CCAS souhaite recenser les personnes vulnérables sur la commune. Si vous connaissez une personne de votre entourage ou habitant dans votre secteur et qui n'a pas de famille sur qui s'appuyer en cas de problème, merci de le signaler à la mairie au :

02 97 42 24 27.

Nous pourrions ainsi contacter ces personnes.

APPEL AU CIVISME

Des déchets sauvages et des objets déposés au pied des conteneurs du tri sélectif ont été signalés à la mairie. Nous déplorons ces invilités et vous rappelons que la déchèterie de Brenolo est ouverte (cf horaires au verso de cette feuille).

Vous pouvez également vous rendre sur le site www.centremorbihan.bzh rubrique Vivre / déchets et environnement pour toutes les informations concernant la gestion de vos déchets.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira **le lundi 27 juillet à 18h30** à la salle polyvalente, route de Josselin. La séance est publique, limitée à 14 personnes.

ORDRE DU JOUR :

- COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2020.
- SUBVENTIONS 2020.
- ELU REFERENT SECURITE ROUTIERE.
- DENOMINATION DE RUES DANS LES LOTISSEMENTS DE PRASSUN ET DES CORVISETTES.
- DECISIONS DU MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE SIGNATURES

PERMANENCES DES ADJOINTS

Madame Annie Le May, adjointe à la communication, à l'événementiel et au fleurissement tiendra une permanence **le vendredi 17 juillet de 17h à 19h** à la mairie. L'entrée se fera côté grand parking.

Monsieur Gilles Lamarre, adjoint à la jeunesse et aux affaires scolaires tiendra une permanence **le samedi 18 juillet de 10h à 12h** à la mairie. L'entrée se fera côté grand parking.

UTILISATION D'APPAREILS BRUYANTS

Afin d'éviter tout conflit avec vos voisins, nous vous rappelons que selon l'arrêté du 10 juillet 2014, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au samedi : 9h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

En dehors de ces tranches horaires, tout contrevenant s'expose à un procès verbal. Pensons au bien-être de tous en faisant preuve de bon sens! D'autre part, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Pour savoir quoi faire et qui contacter en cas de troubles dû au bruit, consultez le site du Ministère de l'Intérieur en suivant ce lien www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

INFORMATION AU PUBLIC

Une actualisation de l'inventaire des zones humides est en cours sur le territoire de la commune de Plumelec. La carte des zones humides répertoriées sera ensuite intégrée au projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette étude nécessite des visites de terrain. Les prospections de terrain sont prévues durant l'été et l'automne 2020.

Ne soyez pas surpris : des chargés d'études du cabinet EF Etudes seront ainsi amenés à pénétrer dans les propriétés privées pour effectuer leurs relevés. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Les résultats seront ensuite étudiés par le groupe de travail avant d'être soumis au public lors d'un affichage en mairie, ainsi qu'aux autres partenaires impliqués dans ce projet.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter la mairie au 02 97 42 24 27.



MEDIATHEQUE MUNICIPALE

La médiathèque ouvre maintenant aux horaires habituels !

Nous sommes heureux de vous accueillir à la médiathèque aux jours et horaires habituels : **mardi : 16h30-18h, mercredi : 10h-12h et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h, samedi : 10h -17h, sans interruption.**

La médiathèque est fermée les jours fériés. Les dispositifs prévus pour sécuriser l'accès aux rayonnages restent les mêmes : **maximum de 6 personnes à la fois sur place, désinfection des mains obligatoire à l'entrée, sens de circulation.** Le port du masque est vivement encouragé. L'équipe apporte le plus grand soin à protéger ses visiteurs et son fonds de documents. Les abonnés qui le préfèrent peuvent continuer à retirer sur place sans entrer à l'intérieur, livres, DVD, CD, magazines préalablement réservés et préparés par les bibliothécaires, sur rendez-vous, aux jours et heures d'ouverture. Le retour des documents peut se faire à l'extérieur dans la boîte «Retours» ou dans le bac prévu pour cela dans le sas d'entrée.

OFFRE D'EMPLOI CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

Responsable du service bâtiment et exploitation des zones d'activités

Grade : Ingénieur

Durée de travail hebdomadaire : Temps complet (RTT)
Poste à pourvoir le : 15/09/20

Date limite de candidature : 21/08/2020

Durée du contrat : CDD de 1 an renouvelable ou titulaire de la fonction publique

Lieu de travail : aux services techniques de Centre Morbihan Communauté à Moréac

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (lettre de motivation manuscrite + CV) à : Monsieur le Président

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

Zone de Kerjean CS 10369 56503 LOCMINE CEDEX



Mairie de Plumelec

Téléphone : 02 97 42 24 27 | Fax : 02 97 42 33 08

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le samedi : de 8h30 à 12h (sauf juillet et août)

Courriel pour transmettre des informations pour le bulletin communal : fg.mairie@plumelec.fr

www.plumelec.org



INFOS MAIRIE / LA VIE ASSOCIATIVE

ETUDE DIAGNOSTIC RESEAU D'EAUX USEES

Dans le cadre de l'étude du diagnostic réseau d'eau usée, l'entreprise SAFEGE, mandatée par la commune, procédera à la recherche des raccordements d'eaux pluviales sur les canalisations d'eaux usées, par des tests à la fumée. Cette campagne d'investigations se déroulera, a priori les 23 et 24 juillet 2020, mais pourrait se trouver décalée en cas de météo défavorable.

Mode opératoire :

Le fumigène (paraffine alimentaire, inoffensive) est injecté dans le réseau d'eaux usées par un regard de visite, sous pression, afin de repérer des éventuels points d'échappement de cette fumée en domaine public ou privé (grille avaloir, chéneau, interstices divers) ;

Le personnel de la société Safege, en charge de cette mission, pourra donc être amené à observer, dans votre propriété, les éventuelles sorties de fumée à l'extérieur des bâtiments.

Des échappements de cette fumée de contrôle peuvent également se produire à l'intérieur de votre bâtiment en cas d'absence ou d'assèchement de vos siphons, voire en cas d'étanchéité incomplète de votre réseau intérieur. Une simple aération de la pièce suffirait à la dissiper. Ces éventuels échappements intérieurs ne seront pas inventoriés par l'entreprise Safege. Le bureau d'étude Safege mènera cette opération en collaboration avec les services techniques communaux. Les pompiers sont également prévenus. La durée de cette intervention est estimée à environ 1 heure par point d'injection. Quelques heures après le repli du matériel d'injection, il ne se produira plus d'échappement de cette fumée de contrôle.

Une carte des secteurs concernés est disponible à la mairie ou sur le site www.plumelec.org

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Dans le cadre des opérations tranquillité vacances organisées toute l'année, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Rendez vous dans votre brigade de gendarmerie ou commissariat de police, un formulaire à remplir avec vos coordonnées vous sera remis.

Vous pouvez également le télécharger sur internet :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Pour-des-vacances-en-toute-tranquillite

DES CONSEILS EN LIGNE

Vous trouverez des conseils utiles contre les cambriolages et les vols en général sur le site de la gendarmerie <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/> Dans la rubrique « nos conseils ». Consulter les conseils de prévention contre les cambriolages <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

MAISON DE L'ENFANCE : INFORMATIONS POUR L'ÉTÉ 2020

Les activités proposées à la Maison de l'Enfance et celles à l'extérieur (stages, sorties) se déroulent dans le respect des règles sanitaires en vigueur dans la lutte contre le COVID-19.

La Maison de l'Enfance est ouverte **jusqu'au lundi 31 août 2020** afin de répondre aux besoins des familles mélécienues ainsi qu'à ceux des familles des communes voisines. Une plaquette de présentation des activités est disponible sur le site www.plumelec.org.

Informations pratiques :

Renseignements et inscriptions à la Maison de l'Enfance, rue Joseph Ménagé, auprès de Noémie et Olivier ou par mail aux adresses ci-dessous.

Courriels : nll.maisonenfance@plumelec.fr / oc.sportjeunesse@plumelec.fr

Téléphone au 02.97.54.37.22 ou directement à la Maison de l'Enfance

OFFRES D'EMPLOI COMMUNE DE PLUMELEC

3 postes contractuels (1 an) à pourvoir au 1er septembre 2020

- un agent hygiène des locaux 35h / semaine
- un agent polyvalent (restaurant scolaire et hygiène des locaux 35h / semaine)
- un animateur ALSH 10h tous les mercredis des périodes scolaires.

Lettre de motivation et CV à envoyer à la mairie de Plumelec **avant le lundi 27 juillet 2020.**

LES CONTACTS UTILES

Pôle médical

- **Médecin** : Docteur TOHANEAN (consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 16h à 19h) : 07 81 57 00 25

- **Kinésithérapeutes** : Mme COURONNE, Mme FRESNAIS, M. FREMOND : 02 97 42 29 92

- **Kinésithérapeute-ostéopathe** : M. COURONNE : 02 97 42 29 92

- **Permanence infirmières** : Du lundi au vendredi de 8h à 10h30. Tous les soins à la permanence ou à domicile se font sur rendez-vous : 02 97 42 21 89

- **Pédicure-podologue** : M. BOURBIAUX : 06 99 04 11 33

- **Psychologue-psychothérapeute** : Mme DE KERNO (consultations sur rendez-vous) : 06.81.94.68.41.

Autres services

- **Médecin de garde** : Composer le 15

- **Pompiers** : Composer le 18

- **Dentiste** : M. PITON : consultations le jeudi et le vendredi. Prise de rendez-vous toute la semaine sauf le mercredi : 02 97 41 43 24

- **Kinésithérapeutes** : M. et Mme BRUNET : 02 97 42 24 88

- **Ostéopathe** : Mme JOANNIC : 02 90 73 30 23

- **ADMR** : Service de soins : 02 97 42 30 05 ; Service d'aide à domicile : 06 88 87 52 24

- **AMPER-les services à domicile** : 02 97 60 13 03

- **Ambulances Taxis Services** : 02 97 38 68 19

Pompes funèbres :

- pompes funèbres Le Fur : tel : 02 97 53 03 20

- Pompes funèbres de Lanvaux : 02 97 40 98 41 ou 06 26 37 74 33

Déchèterie de Brénolo : Horaires d'ouverture : du lundi au samedi : 8h30-12h30/14h-18h / fermé le jeudi. Téléphone : 02.97.60.42.29.

STATION TOTAL ET GARAGE AUTO PRIMO

Fermeture pour congés du **vendredi 14 août inclus** au **lundi 31 août à 7h30.**



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

Don de sang

PLUMELEC

SALLE POLYVALENTE

Judi 23 juillet

15h - 19h

Inscrivez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole

LA MELÉCIENNE DE PLUMELEC ORGANISE

CONCOURS DE PALETS

SUR PLANCHE

SAMEDI 25 JUILLET 2020

PLUMELEC | STADE DE LA MADELEINE

10€ / DOUBLETTE

INSCRIPTIONS : 13H30

DÉBUT : 14H30

RESTAURATION SUR PLACE


